



## INFO PRESSE

---

Date : 17/09/2021

De la part de service communication  
04 79 96 87 35 - [communication@grandchambery.fr](mailto:communication@grandchambery.fr)

### Sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes des Bauges : les travaux démarrent

Grand Chambéry, via son service des eaux, commencera le 20 septembre des travaux de sécurisation de l'alimentation en eau potable des communes de Les Déserts, Le Noyer, et Saint-François-de-Sales, pour une durée de plus d'un an.

Ces travaux se dérouleront en trois phases, et pourront avoir des impacts plus ou moins importants sur la circulation sur le territoire des communes de Les Déserts, Saint-François-de-Sales et Saint-Jean-d'Arvey.

Les travaux qui démarrent au 20 septembre concernent dans un premier temps les canalisations du réseau, pour un montant de **2,816 millions d'euros HT** (financés pour une moitié par l'Agence de l'eau, et pour l'autre par Grand Chambéry).

Une dernière phase de travaux, prévue à partir du 1<sup>er</sup> semestre 2022, permettra la construction d'un réservoir de 1 000 m3 chemin du Pré Dumaz sur la commune de Les Déserts et de deux stations de pompage situées l'une à Montagny sur la commune de Saint-Jean-d'Arvey et l'autre au Chef-lieu de Les Déserts. Une information spécifique sera délivrée en amont des travaux aux riverains concernés.

#### **Objectifs : améliorer et fiabiliser la distribution d'eau potable sur les communes des Bauges.**

Les objectifs de ces travaux sont de **pallier la raréfaction de la ressource en eau dans les Bauges, et garantir ainsi à la fois une quantité suffisante pour le milieu naturel, et une qualité optimale pour les habitants.**

Les travaux permettront d'acheminer l'eau potable depuis la commune de Saint-Jean-d'Arvey jusqu'au réservoir situé à proximité du col de Plainpalais sur la commune de Les Déserts, et de rénover des réseaux de distribution d'eau potable sur les communes de Les Déserts et Saint François de Sales.

#### **Plusieurs secteurs concernés par des modifications de circulation pendant les travaux.**

Les travaux seront réalisés en 3 phases, avec plus ou moins d'impact sur la circulation :

**GRAND CHAMBERY**  
**DIRECTION MUTUALISEE DE LA COMMUNICATION**  
106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex  
04 79 96 87 35 - [grandchambery.fr](http://grandchambery.fr)

  @GrandChambery

1. **Du 20 septembre 2021 à juin 2022**, avec une trêve hivernale sur la Commune de Les Déserts : Chef-lieu, Hameau des Gérard, RD 912, Les Droux, et col de Plainpalais.

*Impacts sur la circulation* : cette 1<sup>ère</sup> phase est réalisée en demi-chaussée. La circulation se fera donc en alternance sur une seule voie pour les véhicules. Les routes des différents hameaux seront barrées pendant les heures de chantier avec un accès réservé aux riverains. La route restera cependant accessible les weekends et en dehors des horaires de chantier.

2. **De novembre 2021 à février 2022** sur la commune de Saint-Jean-d'Arvey : RD 912, chemin de Prabert entre le réservoir de Montagny et la route de la Fougère.

*Impacts sur la circulation* : pour cette 2<sup>e</sup> phase, la circulation sera interrompue pendant les heures de chantier pour tous les véhicules empruntant la route de la Fougère avec un accès réservé pour les riverains. La route restera cependant accessible les weekends et en dehors des horaires de chantier

3. **De avril à août 2022** sur le tronçon de la RD 912 allant du col de Plainpalais sur la commune de Les Déserts jusqu'au hameau de la Magne à Saint-François-de-Sales.

*Impacts sur la circulation* : La 3<sup>e</sup> phase est réalisée en demi-chaussée sur la RD 912 au col de Plainpalais et Le Noyer ainsi que sur la RD 62 à Saint-François-de-Sales. La circulation se fera donc en alternance sur une seule voie pour les véhicules. La route traversant le hameau de La Magne à Saint-François-de-Sales sera barrée de juillet à août 2022 pendant les heures de chantier avec un accès réservé aux riverains. La route restera cependant accessible les weekends et en dehors des horaires de chantier.

**Pendant les 3 phases, les transports scolaires circuleront normalement. Les arrêts seront déplacés de manière provisoire à proximité. Les horaires de chantier ont été adaptés aux horaires des cars scolaires.**

**Pour limiter les difficultés de circulation, notamment pendant la saison touristique, et les effets des aléas météorologiques hivernaux, les travaux seront interrompus sur les mois de décembre 2021 à mars 2022.**

## **Les communes et les habitants informés**

Grand Chambéry a réalisé un document d'information à destination des habitants de la commune de Les Déserts, afin qu'elle puisse informer ses administrés des objectifs, des aménagements prévus et des horaires de fermeture et d'ouverture de la route pendant la première phase de travaux. La commune de Les Déserts se charge de diffuser ce document dans les boîtes à lettres de ses administrés.

Le Service des Eaux de Grand Chambéry et l'entreprise SESA, mandataire du groupement d'entreprises en charge des travaux de canalisation, se tiendront à la disposition des habitants pour répondre à leurs interrogations pendant toute la durée des travaux.

**Une réunion publique se tiendra le 27 septembre 2021 à 18h en mairie de Les Déserts.**

Les communes de Saint-Jean-d'Arvey, Saint-François-de-Sales et de Le Noyer bénéficieront d'une information spécifique à l'approche des travaux concernant leur territoire dans les prochains mois.